

**Psychologie et linguistique : à propos de l'école de
Genève (Sechehaye, Bally et Frei) et de la linguistique
cognitive américaine (Lakoff)**

Dominique Klingler, Georges-Daniel Veronique

► **To cite this version:**

Dominique Klingler, Georges-Daniel Veronique. Psychologie et linguistique : à propos de l'école de Genève (Sechehaye, Bally et Frei) et de la linguistique cognitive américaine (Lakoff). MODÉLISATIONS ET SCIENCES HUMAINES: Figurer, interpréter, simuler, 2016, Collection Histoire des Sciences humaines, 978-2-343-09294-2. hal-01337457

HAL Id: hal-01337457

<https://hal-univ-avignon.archives-ouvertes.fr/hal-01337457>

Submitted on 23 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PSYCHOLOGIE ET LINGUISTIQUE :
À PROPOS DE L'ÉCOLE DE GENÈVE (Sechehaye, Bally et Frei)
ET DE LA LINGUISTIQUE COGNITIVE AMÉRICAINNE (Lakoff)

Dominique KLINGLER, Georges Daniel VÉRONIQUE

Lors de son développement comme discipline autonome en sciences humaines, la linguistique du XIX^e et du XX^e siècle emprunte des concepts à la biologie, à la psychologie et à la sociologie. Notre propos est d'analyser la place et le rôle de la référence à la psychologie à deux moments distincts de la linguistique. Nous souhaitons éclairer le rapport que l'école de Genève de la première décennie du XX^e siècle, et la linguistique cognitive américaine des années quatre-vingts, entretiennent avec la psychologie. Notre intention n'est pas de dresser une histoire de l'évolution de l'école de Genève ; on peut pour cela se reporter aux travaux de Mourelle-Lema (1969), d'Amacker (1975 et 1976), de Forel (2008) et de Klippi (2010), entre autres. Il ne sera pas non plus question d'étudier l'émergence de la linguistique cognitive ; cela a fait l'objet des études de Geeraerts (1988) et de Fortis (2010, 2012a et 2012b), par exemple. Ce rapprochement de deux moments de la linguistique, distants d'une cinquantaine d'années environ, devrait permettre de dégager le travail de modélisation auquel contribuent les emprunts à la psychologie, à l'œuvre dans la discipline linguistique.

À ces deux époques, la réalité psychique ou cognitive du langage constitue une préoccupation essentielle pour la compréhension et l'explication des phénomènes linguistiques. Il s'agit donc ici de caractériser la façon dont le langage est pensé dans son rapport avec l'extérieur et le recours qui est fait à la psychologie pour expliquer cette relation.

Cette contribution s'ouvre sur quelques considérations générales sur les rapports de la psychologie et de la linguistique. Nous abordons ensuite l'étude de la relation de l'école de Genève (première et seconde généra-

tions¹⁾ à la psychologie, puis la place de la psychologie dans la linguistique cognitive américaine des années quatre-vingts. En conclusion, nous dressons un bilan de la contribution de la psychologie à l'élaboration de modèles dans ces deux moments de l'histoire de la linguistique. Assurément, à d'autres moments de l'histoire de la linguistique, la psychologie a pu constituer une véritable « matrice conceptuelle » pour cette discipline. C'est l'une des conclusions de Samain à l'issue de son examen de la théorie du langage de Bühler (Samain, 2004). Dans les constructions théoriques qui vont être analysées, l'enjeu de la référence à la psychologie est différent. Adossés tantôt à la réflexion saussurienne, tantôt au cognitivisme chomskyen, les auteurs abordés construisent leurs représentations de l'activité langagière autour du signe et de sa catégorisation. Dans l'école de Genève, c'est dans l'espace entre la langue et la parole qu'intervient la référence à la psychologie alors que pour la linguistique cognitive américaine, le langage est abordé comme une activité mentale modelée par son substrat neuronal. La réflexion sur l'arbitraire du signe relie ces deux moments de la linguistique.

Le recours à la psychologie dans la « linguistique dynamique » et en linguistique cognitive

Selon Le Ny (1990 : 2107), la psychologie « dans son sens le plus général, » désigne trois réalités apparentées : 1) un corps de connaissances sur le psychisme ; 2) la démarche cognitive qui constitue et enrichit ces connaissances et 3) l'activité pratique qui les met en œuvre ». Les sciences linguistiques naissantes ont précisément puisé dans le corps de connaissances en voie de constitution sur le psychisme pour asseoir leurs propres démarches. Les travaux du philosophe Herbart (1776-1841), tout comme ceux du psychologue Wundt (1832-1920) et ultérieurement, ceux du linguiste et psychologue Bühler (1879-1963) sur la relation entre pensée et langage ont ainsi été mis à profit. C'est dans cette conjoncture qu'apparaît le terme de « psychologisme », terme utilisé par Husserl à l'encontre des travaux de Brentano et de ses disciples (Graffi, 2010 : 58). Par la suite, on parlera de « psychologisme linguistique » pour désigner toute conception du langage qui pose que les catégories linguistiques sont fondées sur des catégories psychologiques.

Comme le rappellent Marina de Palo et Lia Formigari², les réflexions sur la théorie du langage et des signes à la charnière des XIX^e et XX^e

1. Amacker (1976) distingue une première génération genevoise (Bally, Sechehaye et Karcevski) d'une seconde génération composée d'Henri Frei, Robert Godel, André burger et leurs disciples.

2. Palo, 2010 ; Palo et Formigari, 2010 : 5.

siècles s'inscrivent dans une dispute autour du psychologisme et de l'antipsychologisme. Dans leur interrogation sur les mécanismes du changement linguistique, les néogrammairiens empruntent la notion d'analogie au philosophe Herbart *via* Steinthal (1823-1899) et Lazarus (1824-1903) (Amsterdamska, 1987 : 184 et suiv.), tout en s'écartant de l'idée d'une psychologie générale (Amsterdamska, 1987 : 285, note 27). Ils développent une démarche qui inaugure ce que l'on a nommé une « linguistique psychologique » (Graffi, 2010 ; Palo, 2010)). La pensée et les travaux de Wundt ont été également mis à contribution dans les travaux des néo-grammairiens (Formigari 2010 : 27). Enfin, à la suite de Friederich (2010), on peut penser que les réponses qu'apporte la théorie du langage de Bühler (2009) participent également au débat sur le psychologisme.

Dans ce contexte, on retiendra le positionnement de la linguistique en psychologie que formule Saussure (2002, 2011) ainsi que sa réflexion sur l'arbitraire et la valeur du signe linguistique, constituant l'une des clés de son édifice théorique. C'est dans le cadre du « psychologisme linguistique » qu'il convient d'analyser le travail de modélisation de l'école de Genève, de la « seconde génération », celle de Sechehaye (1870-1946), Bally (1865-1945) et Frei (1899-1980) (Amacker, 1976 : 73). Cette école distingue clairement une psychologie individuelle et une psychologie collective.

Quant à la linguistique cognitive américaine des années quatre-vingts, illustrée par les recherches de G. Lakoff (1941), elle puise dans la psychologie de la catégorisation et dans sa réflexion sur la typicalité de certaines entités en tant qu'instances des catégories naturelles. Elle adhère également à l'approche connexionniste de la cognition qui conteste l'idée d'une relation de calcul symbolique entre des structures neuronales et des structures mentales en faveur d'une approche plus physicaliste (Andler dir., 1992 ; Smolensky, 1992 ; Laks, 1996).

Le « psychologisme linguistique » de Sechehaye, Bally, et Frei

Alors que la dernière phrase du *Cours de linguistique générale* met en garde le linguiste contre toute tentation qui l'écarterait de la « linguistique », Bally et Sechehaye – rédacteurs dudit cours – ne résistent pas à cette tentation. Sechehaye (1908) fait de la linguistique une science incluse dans la psychologie, et n'adhère pas à la stylistique de Bally (1921 et 1925) laquelle n'est cependant pas dépourvue de psychologisme. De son côté, Frei, élève de Bally, illustrera un aspect des théories de son maître concernant la stylistique et l'expressivité dans la vie du langage, en travaillant sur des données vives notamment dans sa propre thèse dirigée par Bally, la *Grammaire des Fautes* (1929).

Nous rappellerons tout d'abord les fonctions exercées par ces trois auteurs au sein de l'Université de Genève. Nous montrerons ensuite comment en accordant le primat à l'expression et à la subjectivité, ils mettent en rapport le langage et la psychologie.

Bally, Sechehaye, et Frei à Genève

Bally succède à son maître, Saussure, et occupe la chaire de linguistique générale et de comparaison des langues indo-européennes qu'occupait ce dernier. Le *Journal de Genève*, du 19 Juillet 1939, publie la décision du Conseil d'Etat concernant la nomination de Sechehaye : « L'enseignement laissé vacant à l'Université par le départ de M. le professeur Charles Bally représente la réunion de deux chaires ordinaires, celle de linguistique et celle d'histoire et de grammaire comparée des langues indo-européennes. Le Conseil d'Etat vient de confier l'enseignement de linguistique à M. Albert Sechehaye professeur extraordinaire depuis 1925 [sic] pour la théorie de la grammaire, puis pour le vieux français ». Quant à Frei¹, élève de Bally, il récupèrera l'enseignement de la linguistique générale à la mort de Sechehaye.

Les relations entre ces auteurs sont traversées par des collaborations, des discussions savantes, ce dont témoignent certains documents épistolaires commentés par Frýba-Reber (2001 : 125-144), pour ce qui concerne Bally et Sechehaye. Par ailleurs, et c'est la collaboration la plus connue, Sechehaye et Bally co-écrivent le *Cours de Linguistique Générale*. Or, paradoxalement, ils n'ont jamais fait partie des étudiants de Saussure, étant déjà des universitaires exerçant à part entière dans leur domaine de spécialité. Un autre type de collaboration, est la préparation de leur participation conjointe au premier Congrès International de Linguistique à La Haye, du 10 au 15 Avril 1928. Frýba-Reber (2001) rappelle les échanges épistolaires entre Bally et Sechehaye. Ils se doivent d'être solidaires, de présenter un front uni, celui d'une École, sans qu'apparaissent leurs divergences théoriques lors de la rédaction d'un mémoire pour ce congrès. Lorsque Sechehaye succède à Bally, tout conflit théorique semble disparaître entre les deux linguistes. Sechehaye consent à la stylistique de son prédécesseur, et va même jusqu'à la louer lors de son intronisation et sa première leçon.

De leur côté, Bally et Frei entretiennent une relation qui s'affirmera lors de la direction de thèse de Frei par Bally. *La Grammaire des Fautes* (1929) de Frei est d'ailleurs citée par Bally dans le *Langage et la Vie* (1925 : 33, note 1), comme étant l'application de la méthode que lui-même a décrite dans cet ouvrage concernant les faits d'expression (*Langage et la Vie*, 1925 : 30). Les critiques de Bally à l'encontre de Frei

1. Frei enseignait le sanscrit depuis 1940, jusqu'alors enseigné par Guendet.

seront fournies à ce dernier lors du premier état de sa thèse, sous forme d'annotations¹.

L'emboîtement de la linguistique dans la psychologie chez Sechehaye et ses conséquences

En 1908, Sechehaye publie *Programme et méthode de linguistique théorique, psychologie du langage*, dédié à son maître, Saussure. L'ouvrage contient son projet essentiel : la linguistique doit s'ériger en tant que science, ce qu'elle n'est pas jusqu'à présent. Elle doit expliquer les faits linguistiques par des lois générales, faire un travail d'abstraction où les vérités énoncées soient indépendantes de tout contexte. Sechehaye nomme cette linguistique la *linguistique théorique*² et fait la différence avec le travail des grammairiens qui ont décrit des formes particulières, alors qu'il fallait chercher « à saisir le travail de l'esprit humain, dont les lois intimes et constantes se manifestent dans l'intime variété des faits linguistiques » (1908 : 17). La linguistique se doit de participer aux sciences de la nature, et collabore pour cela avec des « disciplines connexes » (1908 : 15). Sechehaye s'appuie sur les travaux de Wundt, préoccupés de langage, dont il loue l'importance capitale. Il en fait cependant la critique au chapitre III de son *Programme et méthode de la linguistique théorique*, car selon lui, l'auteur de la *Psychologie du langage* n'a pas compris *l'importance du problème grammatical* (en italique dans le texte). En effet, pour Sechehaye, la grammaire existe dans la vie psychique. Il faudrait alors pouvoir montrer « par quelles combinaisons compliquées de signes régis par des lois, nous arrivons à représenter nos pensées » (1908 : 25). Or, ce travail de première importance a été laissé par Wundt aux grammairiens, et selon Sechehaye, ces derniers n'ont pas su non plus résoudre le « problème grammatical »³ :

« L'objet du problème grammatical ce n'est pas l'homme parlant et agissant sur son langage, mais le langage lui-même comme organisme linguistique, ou si l'on aime mieux, c'est l'homme parlant, en tant qu'il subit les lois de son langage » (1908 : 24).

Pour traiter le « problème grammatical » il faut résoudre celui de la relation entre la *linguistique théorique* et la psychologie, ce que n'a pas

1. Une partie des écrits de Bally a été rassemblée par Madame Alice Bally ce qui a permis de rendre ces annotations accessibles (Amacker, 2001 : 9 ; Klingler et Véronique, 2012 : 293).

2. En italiques dans le texte de Sechehaye (1908 : 10).

3. « Nous comparerons volontiers le grammairien qui se contente de décrire une langue ou d'en raconter les destinées sans aller plus loin, au collectionneur de papillons qui range dans ses cadres, par genres, espèces et variétés, les insectes qu'il a capturés. » (Sechehaye, 1908 : 14).

su faire Wundt. Sechehaye adopte un « principe d'emboîtement », exposé au chapitre V de son programme. Selon ce principe, il soutient que la linguistique est emboîtée dans la psychologie et non l'inverse.

L'idée de départ est que les sciences sont classées selon un certain ordre dans lequel Sechehaye voit précisément un *emboîtement* des unes dans les autres. On accède à la connaissance d'un « être vivant et organisé » (1908 : 57) par la résolution de questions qui ressortissent à diverses sciences : mathématique, physique, etc. dans l'ordre de l'induction. Ainsi la psychologie humaine est emboîtée dans la physiologie nerveuse, elle-même emboîtée dans la biologie. On peut diversement parler de *psychophysiologie* ou de *psychologie physiologique*, voire de *psychologie* (1908 : 58). C'est une science de la nature établie avec méthode. Elle n'a rien à voir avec « les spéculations métaphysiques sur l'âme et ses facultés » (1908 : 58).

Sechehaye distingue, par suite de ce principe d'emboîtement, la psychologie collective de l'individuelle. C'est en partant de l'idée du développement de l'individu dans un milieu, qu'il postule une psychologie collective, opposée à une psychologie individuelle. La psychologie collective est en effet celle du milieu dans lequel se développe l'individu. Cependant, ce dernier n'est pas totalement passif et sait « penser et vouloir d'une manière originale » (1908 : 60), d'où la psychologie individuelle. Alors que l'objet de la psychologie individuelle est « pensable en dehors de l'objet de la [psychologie collective] » (1908 : 64), ce n'est pas le cas de cette dernière qui ne peut être envisagée sans la psychologie individuelle. Sechehaye en conclut que la psychologie individuelle emboîte la psychologie collective¹. Il en sera de même pour le langage pré-grammatical, par rapport au langage grammatical - ce que nous abordons plus bas - le premier emboîtant le deuxième. Reste à montrer comment la *linguistique théorique* s'emboîte dans la psychologie individuelle et la psychologie collective. Sechehaye distingue deux ordres de « facteurs » qu'il va corrélérer aux deux psychologies. C'est ainsi qu'il résout le *problème grammatical* qui lui tient à cœur, problème délaissé par Wundt et par les grammairiens, selon lui :

- le facteur grammatical, appelé aussi langage grammatical ressortit à la psychologie collective. « [...] *Tout ce qui est grammaire, convention, accommodation à la collectivité, a pour principe un acte intellectuel* »².

¹ Sechehaye tente de développer une théorie des activités psychiques telles que la perception, l'aperception, les réactions d'ordre émotif, intellectuel. Il émet l'idée que chez un individu donné, ces activités, bien qu'individuelles, sont « conditionnées » par des facteurs de psychologie collective (pages 61-64). Ceci corrobore le principe de l'emboîtement des psychologies.

² En italiques dans le texte de Sechehaye, 1908 : 79.

- le facteur / langage prégrammatical ressortit à la psychologie individuelle. Il faut comprendre par là ce qui est de l'ordre émotif chez l'individu, et qui ressemble à ce que Bally tente de cerner dans *Le langage et la vie*, en parlant d'expressivité (Klingler et Véronique, à paraître)¹. Pour Sechehaye, « *le langage prégrammatical, et par conséquent aussi les éléments extragrammaticaux du langage organisé, sont conditionnés par les mouvements de la vie affective [...]* »².

Selon le principe d'emboîtement, il ressort que le deuxième facteur ou langage prégrammatical, englobe le premier, car le phénomène grammatical n'apparaît jamais seul. Il est toujours déterminé par une « émotion, une association d'idées » (1925 : 68). Autrement dit l'être humain exprime ses pensées. Cette idée est aussi présente chez Bally dans *Le langage et la vie* où la langue permet de produire, d'exprimer le mouvement des émotions, la « vie de l'esprit » (Bally, 1925 : 60-75). L'extrait suivant pourrait ainsi être comparé à l'extrait du *Programme* de Sechehaye cité plus haut, et être mis en relation avec celui plus bas :

« L'homme qui parle spontanément et agit par le langage, même dans les circonstances les plus banales, fait de la langue un usage personnel, il la recrée constamment » (Bally, 1925 : 28).

L'emboîtement postulé par Sechehaye est attesté dans l'évolution des langues, laquelle finalement obéirait à l'expression, ce qui s'accorde avec l'emboîtement de la psychologie collective dans la psychologie individuelle, et donc du langage grammatical dans le prégrammatical :

« Tout indique que dans l'évolution des langues vers une perfection relative l'expression des valeurs modales a toujours précédé celles des valeurs d'ordre logique et strictement intellectuelles ; les modes des verbes sont plus anciens que leurs temps » (Bally, 1925 : 36)³.

Formulées différemment, ces affirmations sont présentes chez Frei dans sa *Grammaire des fautes* (1929). Les usagers de la langue détournent ses normes pour communiquer leurs états psychologiques, attirer l'attention de l'interlocuteur ; ils peuvent s'écarter de la grammaire de la

1. Pour une discussion sur ces aspects qui rompent avec *langue vs parole*, opposition évacuant toute psychologie, on peut se reporter à Bergounioux, 1993.

2. En italiques dans le texte de Sechehaye, 1908 : 79.

3. Cette idée est reprise dans la conclusion du chapitre X qui montre comment les « disciplines évolutives » sont emboîtées dans les « disciplines statiques », toujours selon le principe d'emboîtement. Chaque individu est « agent de l'évolution linguistique collective » (Sechehaye, 1908 :130) et contribue au façonnement de la grammaire. Cette idée est présente dans le fonctionnalisme des besoins développé par Frei (1929).

langue suivant leur besoin d'expressivité. Chez Sechehaye, le sujet s'exprime selon deux modes : soit *il crée son signe* en obéissant à des mouvements émotionnels, à des impulsions, soit *il emploie un signe qu'il reproduit* (1908 : 80, en italiques dans le texte). Dans le premier cas, il est passif intellectuellement et donne la primauté aux élans subjectifs voire pulsionnels ; dans le deuxième cas, c'est le contraire, il est dans un acte intellectuel lors duquel « le signe s'objective » et a la valeur d'un signe (Sechehaye, 1908 : 80).

Ce rapide exposé du programme de Sechehaye et de son modèle, montre à quel point le « psychologisme » a affecté, voire effacé l'opposition *langue vs parole*. De plus, la grammaire n'est plus une construction, une abstraction élaborée par des grammairiens mais elle est incarnée psychiquement sans pour autant être un dispositif inné, et a remplacé la langue, au sens de code, convention. Quant au langage prégrammatical, il n'a pas grand-chose à voir avec la parole dans la mesure où il est à la lisière de l'indicible, de l'informulable, non réalisable puisque dépourvu de toute règle combinatoire. D'ailleurs comment même le concevoir dès lors qu'on dispose du langage sans pouvoir s'en abstraire ? Sechehaye reconnaît la difficulté à décrire le prégrammatical. Selon lui, on pourrait l'approcher dans les productions enfantines, car il prête aux enfants un langage avant tout lexical, sans grammaire. L'enfant exprime ses idées dans l'ordre où elles se succèdent (1908 : 84-87) ; en d'autres termes le langage épouserait l'ordre des idées chez l'enfant. Or ce qui est gênant, selon nous, c'est que l'enfant met sans doute en relation des idées et ne les juxtapose pas, ce qui rend compte d'une certaine organisation proche de celle d'une grammaire ou de la grammaire. Mais il faut sans doute comprendre « grammaire » chez Sechehaye dans le sens de convention ou de code, bien que pour lui la pensée existe avant le langage et en dehors de lui. Une autre façon de saisir le prégrammatical est proposée par l'observation des animaux qui, en fonction de leur intelligence, montrent des prédispositions au langage, sans pour autant pouvoir parler, ce qui rend notre communication avec eux difficile. Sechehaye se sert de l'exemple du chien et de son langage prégrammatical, qu'on dirait aujourd'hui « non verbal », où l'on voit que c'est finalement l'homme qui doit apprendre à décrypter ce langage prégrammatical pour interpréter les signaux du chien.

Selon nous, l'introduction par Sechehaye des termes concurrents, « langage extragrammatical »¹ et « langage affectif », permet de contourner le problème lié à ce langage prégrammatical crypté et insaisissable,

1. « [...] on peut se contenter du langage dans lequel les facteurs prégrammaticaux – ou extragrammaticaux, car cela revient au même – sont prédominants, et qui en conséquence, doit offrir des caractères différents de celui où au contraire la grammaire est le facteur le plus actif » (Sechehaye, 1908 : 78).

difficile à observer de l'aveu même de Sechehaye. Il devient saisissable dans toutes les expressions qui rendent compte d'émotions et de sentiments, dans le « parler affectif » (1908 : 86). Ces expressions ont une organisation qui échappe au code grammatical et l'on reconnaît là des préoccupations qui ressemblent à celles de Bally et plus tard de Frei dans son *Livre des deux mille phrases* (1966), dont nous dirons quelques mots plus bas. Dans ce langage, Sechehaye relève une simplification de la syntaxe. On peut comprendre que la syntaxe existe mais que certaines réalisations phonétiques n'ont pas lieu d'être. Les exemples, cités page 89 de son *Programme*, sont des interjections ou des phrases sans verbes : « *Moi, mentir ! l'impertinent ! menteur lui-même !* ». De leur côté, Bally et Frei se sont intéressés directement au langage affectif et expressif, sans recourir au principe d'une structure d'emboîtement, ce que nous exposons dans les sections qui suivent.

Les mécanismes expressifs et fonctionnels dans la stylistique de Bally

Nous ferons essentiellement référence ici à l'ouvrage *Le langage et la vie* (1925)¹ qui reprend des thèses développées dans le *Traité de stylistique française* (1921). Dans ces travaux, Bally contrairement à Sechehaye, n'expose aucune théorie de psychologie du langage qui lui permettrait d'asseoir sa propre théorie en faisant de nouvelles propositions, et ce bien qu'il fasse allusion à la vie psychique en affirmant que le langage est l'expression de la vie (1925 : 15). Il défend l'idée d'une « stylistique » qu'il définit comme l'étude du « langage spontané, naturel, parlé, émanation de la vie réelle » (1925 : 74). Cet intérêt pour l'aspect parlé du langage est présent également chez Sechehaye (1908 : chapitre XIV), mais aussi chez Frei. Il s'agit de la « forme parlée » (Sechehaye, 1908), du signe spontané et expressif produit par l'individu, plus précisément du langage affectif.

Des échanges entre Bally et Sechehaye montrent pourtant des désaccords². C'est à l'occasion des « Mélanges offerts à Monsieur Ferdinand de Saussure », en 1908, qu'ils surgissent. Sechehaye critique en effet la « stylistique » de Bally. Après réception des premières épreuves, Bally lui répond le 18 Juin 1908 et réfute un certain nombre de points, réaffirmant ainsi ses propres positions théoriques, alors que les deux auteurs postulent pourtant un lien entre les contenus émotifs et affectifs de la pensée avec le langage. Bally n'adhère pas au principe d'emboîtement, et n'accepte pas d'assimiler la sphère de l'affectif à celle du langage prégrammatical de Sechehaye (Frýba-Reber, 2001). Rappelons que Seche-

¹ *Le langage et la vie* sera parfois abrégé par les initiales *LV*.

² Ces échanges sont racontés en détails par Frýba-Reber (2001) dans le numéro 54 des *Cahiers Ferdinand de Saussure*.

hayé a dans l'idée que le langage discursif ou grammatical est un phénomène secondaire, puisque « la grammaire ne naît et n'existe qu'en vertu des phénomènes prégrammaticaux qu'elle a su s'asservir ; *elle est comme une déformation particulière du langage prégrammatical* » (1908 : 71). Or Bally considère le langage affectif comme s'écartant du langage intellectuel, mais refuse l'idée d'un emboîtement et lui oppose celle d'une juxtaposition. Dans *Le Langage et la Vie*, il revient sur l'opposition *langue vs parole*, et rappelle (1925 : 76) que dans cette opposition, *parole* « désigne le *fonctionnement pur et simple de la langue*¹ ». Cependant la question à se poser, selon Bally, est de savoir si l'individu peut se contenter des ressources que lui offre la langue du milieu où il vit. De là l'idée de recours à des procédés autres, d'un langage propre au parleur, sans doute proche du langage prégrammatical ou extragrammatical de Sechehaye.

On voit bien que le « psychologisme » de Bally se joue dans la relation spontanée et immédiate qu'il postule entre les pensées chargées d'émotions et le langage, relation qu'il explique par des « mécanismes d'expressivité » (1925). Ce sont des procédés qui permettent de rendre compte de pensées, au-delà du système linguistique, mais Bally ne postule pas comme Sechehaye une pensée sans langage ou un langage d'avant le langage, « prégrammatical ». D'un côté existe un langage affectif qui donne lieu à des phrases faisant intervenir la subjectivité, de l'autre un langage intellectuel issu de la cogitation pour lequel l'exemple donné est « deux et deux font quatre ».

Selon Bally, il y a donc deux types de pensées qui donnent lieu à deux langages sans aucun emboîtement. Pourtant à bien des reprises², il affirme que nos jugements ne sont jamais purement intellectuels ou logiques. Ils sont toujours teintés de subjectivité, orientés vers une fin subjective sur le mode téléologique, affectifs. Ainsi, Bally prend pour exemple une phrase telle que « *Il fait chaud* » qui peut vouloir dire, selon le cas, que « cette chaleur m'est agréable ou désagréable » (1925 : 17). Il explique qu'un jugement de valeur « peut être pensé subjectivement ou être cependant exprimé, dans la langue usuelle, aussi objectivement qu'un jugement de fait : *la terre tourne, la vie est courte.* ». D'un autre côté (1925 : 18), la langue peut se charger de « reproduire par des procédés *ad hoc* la note émotive et subjective dans la constatation ; c'est le cas de phrase comme : *Quelle chaleur ! – Ah ! la bonne chaleur ! [...]* ». On retiendra ici l'expression « procédés *ad hoc* » qui indique bien que la langue est susceptible de remplir différentes fonctions en relation avec

1. En italiques dans le texte original.

2. Notamment à la page 17 dans *Le langage et la Vie*, dans la section intitulée « Expression linguistique de la vie ».

des situations, des contextes divers, ce que ne manque pas de noter Bally. Sans cela l'opposition intellect *vs* affect et leur codage en langue serait difficile à envisager. Il faut en effet adosser le langage à une situation responsable du contexte :

« C'est d'abord – répétons-le – la réalité extra linguistique dans laquelle baigne le discours, l'entourage général ou particulier que supposent les paroles prononcées dans chaque cas, la situation, en y comprenant – cas-limite – cette situation que crée le discours même au fur et à mesure qu'il se déroule : le *contexte* » (1925 : 76).

Cet aspect va permettre à Bally d'expliquer qu'on puisse interpréter des phrases tronquées grammaticalement, en situation. On trouve là des accents qui rappellent les travaux de Brunot, de Damourette et Pichon (cf. Muni-Toke, 2013), sur les rapports entre langage et pensée, mais aussi les théories cognitivistes récentes, la pragmatique de l'implicite – et on pense à la « pragmatique intégrée » ducrotienne –, les théories énonciatives, la sémantique textuelle. À cela près que c'est toujours une forme de « psychologisme » qui domine chez Bally : le recours à la situation, au contexte, permet d'expliquer que l'émotion puisse se transmettre sans l'intervention de procédés linguistiques :

« Tout cela est bien connu : ce qui l'est peut-être moins, c'est le rôle que la situation joue dans la transmission de la pensée émotive, sans l'intervention de procédés linguistiques » (1925 : 76).

Une phrase telle que « Cette église est très belle », est un « tour neutre ». Bally explique qu'il suffit que l'objet soit présent, par exemple que nous nous trouvions devant la cathédrale de Chartres, pour que ces « mots sans chaleur » communiquent une émotion. Il apparaît que Bally croit à la communication des émotions, à leur partage, ce qui ressortit à la psychologie collective revendiquée par Sechehaye. Des personnes vivant la même situation ressentent la même chose et *cela*¹ se transmet. La langue n'est pour rien dans *cela* puisque dans le cas de l'exemple de la cathédrale, la langue « a transformé la pensée affective en jugement logique construit avec des mots purement conceptuels » (*ibid.* : 76). Ce que dit finalement Bally, c'est qu'il est impossible de communiquer, de transmettre des affects, des émotions, sans passer par le système du langage, mais il existe cependant des procédés tels que les fautes, auxquelles s'intéressera Frei.

D'une façon différente de celle de Sechehaye, Bally est centré sur le langage affectif et les émotions mais ne parvient pas, selon nous, à circonscrire comment le lien se tisse entre ce qui est ressenti consciemment

1. Les italiques sont de nous.

par le sujet, et la façon dont il l'exprime. Le terme de « mécanisme de l'expressivité » (*LV*, chapitre IV) lui permet d'expliquer ce lien par la réalisation linguistique uniquement et il va développer des exemples linguistiques dans ce sens (cf. Klingler & Véronique, à paraître). Quant au « psychologisme » proprement dit, il se distingue de celui de Sechehaye par l'absence du principe d'emboîtement. Cependant, les deux linguistes prêtent à l'individu deux sortes de pensées : celles qui ressortent de la cogitation, des pensées intellectuelles ; celles qui ressortent des émotions ou de l'affect. Les deux formes de pensées étant conscientes chez l'individu, ce sont deux langages différents qui les extériorisent, qu'elles s'emboîtent ou se juxtaposent. Dans la section suivante, nous verrons que Frei, soucieux d'illustrer les théories stylistiques de Bally sur la vie du langage, va lui aussi annexer les contenus subjectifs et affectifs à la langue, tout en s'arrangeant lui aussi avec l'opposition *langue vs parole*¹.

La linguistique des besoins de Frei et la constitution de corpus

Comme Bally et Sechehaye, c'est la langue parlée dans la réalité qui intéresse Frei. Il faut désormais entendre par là, le langage associé à des pensées ou à des états psychologiques et le langage socialisé. Frei présente d'emblée sa méthode comme étant celle de la « linguistique fonctionnelle » et l'expose dans *La Grammaire des Fautes* (1929)². Il y montre, sur la base de données où sont inventoriées des fautes, que la parole des individus lutte contre la langue organisée et la norme, ce qui est déjà une thèse développée par Sechehaye (cf. *supra*). Il illustre ainsi un aspect de la théorie de Bally : la parole des individus est au service de la vie (1925 : 157-158). Il faut comprendre par là qu'elle n'est pas au service de la langue. Partisan d'une linguistique fonctionnelle des « besoins » et d'une finalité inscrite dans le langage au service de la vie, Frei fait aussi à sa façon la part belle au « psychologisme », tout en s'en défendant à plusieurs reprises. L'ordre de sa méthode linguistique, qui est pourtant une grammaire, n'a rien à voir avec celui dans lequel la grammaire traditionnelle range les faits de langue, ni même avec celui des grammaires de significations. Frei part des besoins inhérents au langage qui est motivé tel un organisme biologique programmé (cf. Klingler et Véronique, 2012). Le langage reflète les besoins des parleurs qui finalement le

1. Dans les écrits de Sechehaye, de Bally, de Frei, on trouve de nombreuses formules rappelant qu'ils adhèrent à la théorie de *l'arbitraire du signe*, à l'opposition *langue vs parole* (cf. Redard, 1982 ; Forel, 1982 ; Klingler, 2011 ; Klingler et Véronique, 2012 et à paraître) ; sans doute faut-il y voir une forme de justification, d'allégeance au maître.

2. Le titre de l'ouvrage *La grammaire des fautes* sera souvent abrégé par « *GDF* ». La pagination donnée est celle de la réédition de 2007, chez Ennoia, Rennes.

façonner¹. C'est bien de l'ordre des besoins, dont il s'agit dans cette grammaire et non de celui de la langue : ce sont les besoins qui motivent les fautes qu'analyse Frei. Bally lui reproche d'ailleurs d'avoir adopté ce point de vue conceptuel dès le départ, car selon lui, on n'explique pas une langue en usant d'un système de concepts qui lui sont extérieurs, et d'ajouter que dans son *Traité de Stylistique* il a soutenu que « l'idéologie linguistique doit être le système de sa propre forme interne » (Amacker, 2001 : 9).

De son côté, se défendant d'un retour à l'ancienne « psychologie du langage », Frei considère lui aussi que la linguistique pourrait ne plus être une discipline autonome (cf. *supra*). Dans l'introduction de *La Grammaire des Fautes*, il critique la dernière phrase du *Cours de Linguistique générale*, reflet d'une conception qu'il juge désormais trop étroite et inadaptable à la linguistique fonctionnelle. Il propose une définition de la linguistique fonctionnelle, dans l'introduction de *La Grammaire des Fautes*² :

« Nous dirons pour notre part que la linguistique fonctionnelle a pour unique et véritable objet le langage, envisagé comme un système de procédés qui est organisé en vue des besoins qu'il doit satisfaire » (*La Grammaire des Fautes* : 14).

Malgré la critique de Bally, les travaux de Frei s'inscrivent directement dans le prolongement des travaux de son directeur de thèse ; son apport sera de s'appuyer sur des corpus et des enquêtes de terrain. *La Grammaire des Fautes* est d'ailleurs citée dans le *Langage et la vie* où Bally préconise précisément des enquêtes pour décrire les formes linguistiques, quelles qu'elles soient, y compris les incorrections. L'une des thèses essentielles de Frei, corroborée par celle de Bally dans le *Langage et la vie*, est que les fautes, selon les « besoins » qu'elles servent, pourraient un jour ne plus être des fautes. Ainsi suivant le « besoin d'invariabilité » (*La Grammaire des Fautes* : chapitre IV), « se rappeler de quelque chose » pourrait devenir un jour correct et « se rappeler quelque chose disparaîtrait » (*Le langage et la vie* : 14). Cette idée est déjà présente dans le programme de Sechehaye discuté plus haut.

Le langage affectif lié aux mécanismes de l'expressivité, fait l'objet d'un chapitre intitulé les « besoins d'expressivité » dans *La Grammaire des Fautes* de Frei. Mais c'est dans les *Deux mille phrases*, ouvrage en forme de dictionnaire de phrases issu d'une enquête de terrain, que Frei va tenter de cerner, entre autres, des signes expressifs, illustrant en cela

1. On retrouve un aspect du principe de l'emboîtement défendu par Sechehaye, la primauté étant accordée au langage prégrammatical (cf. *supra*).

2. Pour une discussion plus approfondie sur la *Grammaire des Fautes*, le lecteur peut se reporter à Klingler et Véronique (2012 : 291-310) et à Klingler (2011).

l'idée de Bally selon laquelle les situations peuvent « affectiver la langue fonctionnant dans la parole » (*LV* : 77). Cet ouvrage inventorie en effet les différents systèmes linguistiques utilisés par un même parleur pour rendre compte de situations ou d'états psychologiques différents. Il s'agit pour l'enquêteur de recueillir des instantanés de parole dans des situations banales et usuelles, afin de vérifier comment le parleur va exprimer telle ou telle pensée dans son parler individuel.

La méthode de Frei le conduit à fournir des objets linguistiques en nombre limité, ayant un aspect homogène cependant. Néanmoins, selon nous, la thèse du langage affectif tel qu'il se réalise individuellement, grâce aux pensées émotionnelles corrélées à telle ou telle situation (cf. la thèse de Bally plus haut), n'est pas probante dans l'enquête des *Deux mille phrases*. Les contextes et situations ne sont en effet pas vécus par l'enquêté mais lui sont suggérés par l'enquêteur. Dès lors l'enquêté fonctionne par association : telle situation fait qu'on emploie telle phrase. Toute trace d'un quelconque lien avec une situation provoquant un affect disparaît. On se trouve dans les contradictions que pointe Sechehaye dans son programme (chapitre VII) : le langage prégrammatical ou affectif est difficile à cerner car il y a déjà des conventions de signe mises en usage, tels le cri associé à la douleur, le poing à la menace... Il paraît difficile de se séparer de l'arbitraire du signe.


La psychologie dans la seconde école de Genève

Sechehaye, Bally et Frei recourent différemment à la psychologie dans leurs sollicitations de cette discipline. Le projet de Sechehaye inscrit la linguistique au sein de la psychologie, dans une relation d'emboîtement. Dans « les trois linguistiques saussuriennes », Sechehaye rappelle qu'il convient pour comprendre la linguistique de « l'emboîter tout entière dans son milieu humain, c'est-à-dire dans toutes les conditions qui expliquent d'abord l'apparition du langage prégrammatical » (1969 : 146). Pour Sechehaye, la linguistique statique ou synchronique et la linguistique évolutive sont reliées par « la linguistique de la parole organisée », dont relèveraient l'étude stylistique et l'étude de l'acquisition du langage. Bally et Frei ne font pas une référence explicite à la psychologie, mais les notions qu'ils sollicitent et mobilisent se fondent sur une psychologie, à laquelle est lié le rôle central de la notion d'expressivité dans leurs travaux.

L'émergence de la linguistique cognitive : Lakoff

L'histoire de l'émergence de la linguistique cognitive est analysée par de nombreux auteurs, dont Geeraerts (1988) et Fortis (2010, 2012a et b). Dans les années soixante, une psychologie cognitive en rupture avec la

théorie behavioriste dominante jusqu'alors, se développe aux Etats-Unis. La linguistique américaine est fortement marquée par le paradigme chomskyen qui considère la linguistique comme une branche de la psychologie (Chomsky, 1968). Au sein de l'école chomskyenne, une controverse théorique se développe sur la façon de rendre compte du sens ; c'est la querelle entre la sémantique interprétative et la sémantique générative. C'est par rapport à l'horizon que représentent le chomskysme et sa conception de la relation de la linguistique à la psychologie qu'il convient d'apprécier le développement de la linguistique cognitive. À partir de la linguistique chomskyenne, fondée sur une approche modulaire et symbolique de la cognition, émergent des approches cognitives subsymboliques et connexionnistes, regroupées sous le terme de « linguistique cognitive ».

Le programme de cette linguistique est ambitieux. Il souhaite 

« proposer des théories de la langue qui soient non seulement opératoires et générales, mais également susceptibles de s'articuler de façon explicite avec des modèles généraux de l'architecture fonctionnelle de l'esprit et / ou de l'architecture neuronale du cerveau » (Fuchs, 2004 : 3).

De nombreux linguistes, de Fillmore à Langacker, sans oublier Talmy et Lakoff, sont associés au « programme » de la linguistique cognitive (Croft, Cruse, 2004 ; Victorri, 2004). Nous avons choisi de ne retenir de cet ensemble assez divers, que la contribution de Lakoff, car elle s'inscrit explicitement dans ce courant de pensée (Lakoff et Johnson, 1985 : 8 et suiv. ; Lakoff, 1987) et illustre parfaitement les enjeux de l'activité de modélisation de la linguistique cognitive.

Durant la période de la controverse autour du traitement du sens dans le paradigme chomskyen, deux développements se produisent en psychologie et dans les sciences cognitives qui contribuent également à l'émergence de la linguistique cognitive (Vignaux, 1991) : les recherches en psychologie de la perception renouvellent la conception de l'activité de catégorisation, et le développement du connexionnisme propose une nouvelle représentation des relations entre la cognition et le cerveau.

En sémantique cognitive, les recherches sur les représentations cognitives privilégiées et la typicalité s'affirment à partir des contributions de Rosch, entre autres (Cordier, 1993). Ces recherches établissent que l'activité de catégorisation s'organise à partir de certaines entités qui, pour une catégorie naturelle déterminée, offrent une bonne représentativité ou typicalité de celle-ci alors que d'autres entités sont plus éloignées du prototype. Ainsi, Rosch et Mervis (1975) ont pu établir expérimentalement que « chaise » (*chair*) était une entité plus représentative de la catégorie « mobilier /meubles » (*furniture*) que « téléphone » (*telephone*) ou « vase » (*vase*), parce que « chaise » partageait davantage d'attributs que « vase » avec les autres entités d'une liste de « meubles ».

La vision computationnelle de la cognition, associée au paradigme chomskyen, dite symbolique, est contestée par une vision alternative subsymbolique fondée sur des réseaux de connexions et leurs poids respectifs. Le débat entre Fodor et Pylyshyn (1988) et Smolensky (1991-1995) exemplifie cette évolution, fort bien présentée et discutée par Laks (1996).

Lakoff, linguiste d'obédience chomskyenne, associé à la sémantique générative, s'éloigne de son modèle initial, dans les années quatre-vingts. Il se tourne, entre autres, vers les travaux en psychologie de la *gestalt* et vers les recherches de Rosch en psychologie (Lakoff, 1987). Il adhère également à la proposition connexionniste en matière de cognition. L'une des contributions importantes de son travail à l'entreprise d'« inventaire des structures conventionnelles de catégorisation de la signification » (Laks, 1996 : 157) sera l'analyse de la métaphorisation à l'œuvre dans la langue.

Les métaphores constituent l'un des processus de conceptualisation qui organisent le fonctionnement langagier. Dans ses analyses, Lakoff identifie des concepts directement émergents, tel « haut-bas », ou métaphoriquement émergents, « le champ visuel comme contenant » par exemple, qui sont à la source des expressions linguistiques dans des langues déterminées. La catégorisation prototypique mise en lumière par Rosch (Lakoff et Johnson 1985 : 78 et suiv.) permet à Lakoff d'analyser ces images mentales idéalisées.

Deux aspects liés de l'entreprise de modélisation à l'œuvre chez Lakoff retiendront notre attention :

- Les images mentales idéalisées,
- le rôle de la métaphore dans l'activité cognitive de conceptualisation langagière.

Modèle cognitifs idéalisés et métaphorisation conceptuelle

L'analyse des métaphorisations à l'œuvre dans le langage quotidien permet à Lakoff d'identifier des domaines d'expérience. Il pose d'ailleurs que « toute expérience est entièrement culturelle et que, lorsque nous faisons l'expérience « monde », notre culture est déjà présente dans l'expérience elle-même » (Lakoff et Johnson 1985 : 66). Les « modèles cognitifs idéalisés » (*idealized cognitive model (ICM)*) ainsi repérés constituent des *gestalts*, des matrices de domaines d'expérience (Lakoff 1987, chapitre IV).

Lakoff étudie tout particulièrement la métaphorisation conceptuelle, qu'il définit ainsi : « un mécanisme cognitif qui a rapport aux concepts et pas seulement aux mots et qui a principalement trait au raisonnement. La métaphorisation conceptuelle opère une projection entre domaines conceptuels » (Lakoff, 1997 : 165).

Pour Lakoff, la métaphorisation conceptuelle est un processus universel qui est lié à l'architecture neuronale du cerveau humain. Il existe une relation d'homologie entre les projections neuronales « qui vont des aires corporelles les plus voisines des inputs primaires [...] aux aires corticales supérieures qui sont plus éloignées de ces inputs » (Lakoff, 1997 : 165), et la production des métaphores par lesquelles « les concepts les plus abstraits sont conceptualisés par le biais de concepts plus proches de l'expérience corporelle, c'est-à-dire de l'expérience sensible, de l'expérience motrice, etc. » (Lakoff, 1997 : 165).

La conceptualisation dans le langage

Pour Lakoff, comme pour les autres cognitivistes, l'activité langagière, comme d'autres activités cognitives, est déterminée par l'appareil cognitif humain. Les catégories linguistiques sont de même nature que les autres catégories cognitives, et possèdent les propriétés mises au jour par les travaux de Rosch, par exemple (Lakoff, 1987). La conceptualisation est au cœur de l'activité langagière. La grammaire instancie des cadres, des schémas, des scénarios, des catégorisations, des métaphores etc. qui résultent de l'activité de conceptualisation de l'expérience. Une telle modélisation de l'activité langagière exclut *de jure* toute référence à l'arbitraire des constructions linguistiques. L'apport principal de Lakoff dans ce secteur est d'étudier finement la conceptualisation métaphorique. Comme le rappellent Croft et Cruse (2004 : 196 et suiv.), à la suite de Lakoff et Johnson (1985), les métaphores sont d'abord des structures conceptuelles, et non exclusivement des structures linguistiques. La métaphorisation structure la conceptualisation des domaines d'expérience sources et cibles.

Le recours à la psychologie et les activités de modélisation dans l'école de Genève et dans la grammaire cognitive (Lakoff)

À la suite de Parlebas (1990 : 1646), nous admettons que la notion de modèle renvoie à des réalités et à des finalités différentes selon les disciplines concernées. À partir de l'idée qu'un modèle est « une construction qui témoigne d'un point de vue parmi d'autres possibles à l'égard de la même situation » (Parlebas, 1990 : 1646), nous interrogerons le recours à la psychologie dans les deux moments de la linguistique que nous venons d'évoquer. Si comme l'affirme Hoc (1990 : 1649), les modèles élaborés délimitent une classe spécifique de situations, au risque de simplification, à des fins heuristiques, les activités de modélisation en linguistique examinées ici se présentent sous des jours différents.

La seconde école genevoise s'interroge sur l'autonomie des faits de parole et de langue dont elle souhaite rendre compte par rapport à leur

éventuel emboîtement en psychologie. Le cadre des réflexions de Sechehaye, Bally et Frei est délimité par l'enseignement saussurien. En dépit de quelques divergences, Sechehaye, Bally et Frei (1940/1969) défendent dans leurs écrits les bases de la doctrine saussurienne : la distinction langue *vs* parole, la théorie de la valeur et de l'arbitraire du signe (Sechehaye, Bally, Frei, 1940/1969). C'est donc à partir de cette base théorique que l'on doit comprendre leur référence à la psychologie individuelle et à la psychologie collective.

Bally et Frei font preuve de prudence dans leur référence à la psychologie mais au-delà, à travers leurs réflexions linguistiques sur les tensions au sein du parallélogramme des besoins, dont le besoin d'expressivité, ils ont recours à des notions de psychologie. Ils s'appuient sur la psychologie du parleur et sur son rapport au langage, sur les choix qu'il peut faire.

Les travaux en psychologie et en sciences cognitives, à la fin du siècle dernier, ont installé le langage comme une activité cognitive majeure et son étude comme une dimension importante des sciences cognitives. Dès ses premiers travaux en linguistique, Chomsky a clairement posé que cette dernière discipline relevait de la psychologie. Contre le paradigme symbolique de l'école chomskyenne, la linguistique cognitive, représentée ici par les travaux de Lakoff, s'est inscrit dans une perspective connexionniste, récusant l'autonomie de la grammaire et posant que la conceptualisation est étroitement liée à l'activité langagière, et aux opérations telle la métaphorisation conceptuelle qu'elle autorise.

L'examen des travaux de Sechehaye, Bally, Frei et Lakoff, qui s'appuient sur des états différents de la psychologie dans leur représentation de l'activité langagière, permet de tirer les conclusions suivantes :

- d'une période à l'autre, le recours à des notions en psychologie prend des formes autres et répondent à des interrogations divergentes ;
- la relation à l'œuvre de Saussure et à celle de Chomsky influence fortement la place faite à la psychologie dans les deux moments de la linguistique analysés.

La seconde école de Genève est fortement attachée, quelle que soit la référence faite à la psychologie du sujet parlant, à poser la linguistique comme autonome de la psychologie, en dépit des éventuels emboîtements entrevus par Sechehaye. Ils tiennent à affirmer l'arbitraire du signe linguistique et l'indépendance du réseau des valeurs qui constituent la langue par rapport à toute structuration conceptuelle extérieure au signe linguistique. À preuve, cette citation de Frei en conclusion d'analyses grammaticales de « séquences expressives »,

« en ces matières, il faut particulièrement se méfier du
« psychologisme » et s'en tenir au principe de l'arbitraire du signe,

qui veut qu'un signe ne soit significatif qu'en vertu des rapports d'identité et de différence qu'il soutient au reste du système » (Frei 1929 / 1971 : 276).

Eu égard à l'état de la recherche en psychologie cognitive et en linguistique à la fin du XX^e siècle, la linguistique cognitive, représentée ici par Lakoff, refuse l'autonomie de grammaire postulée par l'école chomskienne. Les modèles cognitifs idéalisés qu'elle mobilise constituent la conceptualisation du langage. La question de l'arbitraire du signe linguistique ou celle de l'autonomie de la grammaire ne saurait être envisagée car une relation de continuité est posée entre les réseaux neuronaux et les métaphorisations conceptuelles qui sont à la source des formes linguistiques.

Dans le débat du début du XX^e siècle entre psychologisme et antipsychologisme, Sechehaye, Bally, Frei, tout en ne tournant pas le dos à la psychologie, ont conservé l'essentiel de l'enseignement saussurien autour d'un ordre propre de la langue. La linguistique cognitive américaine, représentée ici par Lakoff, s'inscrivant dans un paradigme connexionniste, pose une continuité forte entre la conceptualisation de l'expérience et l'élaboration des moyens discursifs et grammaticaux. Une telle position expose la linguistique cognitive à la critique qui est faite du psychologisme. À la suite d'Auroux (1998 : 299 et suivantes), proche en cela de la lecture saussurienne de l'école de Genève, nous soutiendrons que la connaissance du langage ne se confond pas obligatoirement avec la connaissance de ses modalités de production, psychologiques ou sociales.

BIBLIOGRAPHIE

- AMACKER René, 1975. *Linguistique saussurienne*. Genève, Librairie Droz.
- — — , 1976. « L'influence de Ferdinand de Saussure et la linguistique générale d'inspiration saussurienne en Suisse (1940-1970) », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 30 : 71-96.
- — — , 2001. « Charles Bally juge de la grammaire des fautes d'Henri Frei : de la stylistique à la linguistique générale », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 54 : 5-20.
- AMSTERDAMSKA Olga, 1987. *Schools of Thought. The Development of Linguistics from Bopp to Saussure*. Dordrecht, D. Reidel Pub. Co.
- ANDLER Daniel dir., 1992. *Introduction aux sciences cognitives*. Paris, Gallimard.
- AUROUX Sylvain, 1998. *La raison, le langage et les normes*. Paris, Presses universitaires de France.
- BALLY Charles, 1921. *Traité de stylistique française*. Heidelberg, Carl Winter's Universitätsbuchhandlung.
- — — , 1925. *Le Langage et la vie*. Genève, Librairie Droz.
- BERGOUNIOUX Gabriel, 1994. « Le tournant psychologique de la linguistique saussurienne : l'exemple de Bally et Sechehaye », dans *La psychologie et ses frontières du XIX^e siècle à nos jours*, actes polygraphiés d'une journée d'étude, p. 361-377.
- BÜHLER Karl, 2009. *Théorie du langage. La fonction représentationnelle* (1934). Trad. Didier SAMAIN, Didier SAMAIN et Janette FRIEDERICH éd., Marseille, Agone.
- CHOMSKY Noam, 1968. *Language and Mind*. New York, Harcourt Brace Jovanovich.
- CORDIER Françoise, 1993. *Les représentations cognitive privilégiés. Typicalité et niveau de base*. Lille, Presses Universitaires de Lille.
- CROFT William et CRUSE Alan D. 2004. *Cognitive Linguistics*. Cambridge, Cambridge University Press.
- FORMIGARI Lia, 2010. « La genèse motrice de la parole », *Histoire Épistémologie Langage*, vol. 32, n° 2 : 23-36.
- FODOR Jerry A., PYLYSHYN Zenon W., 1988. « Connectionism and cognitive architecture : a critical analysis », *Cognition*, n° 28 : 3-71.
- FOREL Claire-A., 1982. « Les papiers Charles Bally », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 36 : 43-47.

- — — , 2008. *La linguistique sociologique de Charles Bally. Étude des inédits*. Genève, Librairie Droz.
- FORTIS Jean-Michel, 2010. « De la grammaire générative à la grammaire cognitive : origines et formation de la théorie de Ronald Langacker », *Histoire Épistémologie Langage*, vol. 32, n° 2 : 109-149.
- — — , 2012a. « La linguistique cognitive : histoire et épistémologie. Introduction », *Histoire Épistémologie Langage*, vol. 34, n° 1 : 5-17.
- — — , 2012b. « De la grammaire générative à la linguistique cognitive : retour sur un basculement théorique », *Histoire Épistémologie Langage*, vol. 34, n° 1 : 115-154.
- FREI Henri, 1929. *La grammaire des fautes*. Paris, Geuthner, Genève, Kündig ; rééd. 1971, Genève, Slatkine Reprints ; 2007, Rennes, Ennoia.
- — — , 1966. *Le livre des deux mille phrases*. Genève, Droz.
- FRIEDRICH Janette, 2010. « Phénomènes psychiques et analyse du langage : la réponse de Bühler et de Stumpf à l'objection du psychologisme », *Histoire Épistémologie Langage*, vol. 22, n° 2 : 93-108.
- FRYBA-REBER Anne-Marguerite, 2001. « La revanche de la stylistique : hommage d'Albert Sechehaye à son prédécesseur et ami Charles Bally », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 54 : 125-144.
- FUCHS Catherine dir. 2004. *La linguistique cognitive*. Paris, Ophrys.
- GEERAERTS Dirk, 1988. « Cognitive Grammar and the history of lexical semantics », dans *Topics in Cognitive linguistics*, RUDZKA-OSTYN Brygida dir., Amsterdam, John Benjamins, p. 647-677.
- GRAFFI Giorgio, 2010. « Theories of the sentence in the psychologistic epoch (and shortly after) ». *Histoire Épistémologie Langage*, vol. 22, n° 2 : 57-73.
- — — , 2013. « Linguistics vs psychology in the history of linguistics », dans *L'interface langage-cognition. The language-cognition interface*, Stephen R. ANDERSON, Jacques MOESCHLER et Fabienne REBOUL dir., Genève, p. 39-57.
- HOC Jean-Michel, 1990. « Modèle » dans *Les notions philosophiques. Dictionnaire*, Sylvain AUROUX dir., Paris, Presses Universitaires de France, t. 2, p. 1649-1651.
- KLINGLER Dominique, 2011. « La grammaire pour elle-même et en elle-même...au-delà des genres ? L'exemple de la Grammaire des Fautes d'Henri Frei », *Linx*, n° 64-65 : 69-84.
- KLINGLER Dominique, VÉRONIQUE Daniel, 2012. « La Grammaire des Fautes d'Henri Frei (1899-1980) : fautes et fonctions », dans *Vers une histoire générale de la grammaire française, matériaux et perspectives*, Bernard COLOMBAT, Jean-Marie FOURNIER et Valérie RABY dir., Paris, Honoré Champion, p. 291-310.
- KLINGLER Dominique, VÉRONIQUE Daniel, [à paraître]. « La stylistique de Bally et de Frei et l'identité de l'école de Genève ».

- KLIPPI Carita, 2010. *La vie du langage. La linguistique dynamique en France de 1864 à 1916*. Lyon, ENS Éditions.
- LAKOFF George, 1987. *Women, fire and other dangerous things. What categories reveal about the mind*. Chicago, University Press.
- — — , 1997. « Les universaux de la pensée métaphorique : variations dans l'expression linguistique », dans *Diversité des langues et représentations cognitives*, Catherine FUCHS et Stéphane ROBERT dir., Paris, Ophrys, p. 165-181.
- LAKOFF George, JOHNSON Mark, 1985. *Les métaphores dans la vie quotidienne*. Paris, Éditions de Minuit.
- LAKS Bernard, 1996. *Langage et cognition, l'approche connexionniste*. Paris, Hermes.
- LE NY Jean-François, 1990. « Psychologie », dans *Les notions philosophiques. Dictionnaire*, Sylvain AUROUX dir., Paris, Presses Universitaires de France, t. 2, p. 2107-2108.
- LEONI Federico Albano, 2009. « Bühler et le cercle linguistique de Prague », *Verbum*, vol. XXXI, n° 1-2 : 89-114.
- — — , 2013. « Bühler et le cercle linguistique de Prague », *Les dossiers de HEL [Supplément électronique à la revue Histoire Épistémologie Langage, n° 2, <http://htl.linguist.univ-paris-diderot.fr/num 3>]*.
- MOURELLE-LEMA Manuel, 1969. «The Geneva School of linguistics: A Biographical Record», dans *A Geneva School Reader in Linguistics*, Robert GODEL dir., Bloomington, Indiana University, p. 1-25.
- MUNI TOKE Valelia, 2013. *La grammaire nationale selon Damourette et Pichon 1911-1939*, Lyon, ENS Éditions.
- PALO Marina de, 2010. « Sujet cognitif et sujet linguistique », *Histoire Épistémologie Langage*, vol. 22, n° 2 : 37-55.
- PALO Marina de, FORMIGARI Lia dir., 2010. « Sciences du langage et psychologie à la charnière des XIX^e et XX^e siècles », *Histoire Épistémologie Langage*, vol. 32, n° 2.
- — — , 2010. « Présentation », *Histoire Épistémologie Langage*, vol. 32, n° 2 : 5-8.
- PARLEBAS Pierre, 1990. « Modèle » dans *Les notions philosophiques. Dictionnaire*, Sylvain AUROUX dir., Paris, Presses Universitaires de France, t. 2, p. 1646-1649.
- REDARD Georges, 1982. « Charles Bally disciple de Ferdinand de Saussure », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 36 : 3-41.
- ROSCH Eleanor, MERVIS MERVIS Caroline B., 1975. « Family Resemblances : Studies in the Internal structure of Categorization », *Cognitive Psychology*, n° 7 : 573-605.
- SAMAIN Didier, 2004. « L'objet de la science du langage », *Les dossiers de HEL [Supplément électronique à la revue Histoire Épistémologie Langage, n° 2, <http://htl.linguist.univ-paris-diderot.fr/num 2>]*.

- SAUSSURE Ferdinand de, 2002. *Écrits de linguistique générale*. Simon BOUQUET et Rudolf ENGLER éd., Paris, Gallimard.
- — — , 2011. *Science du langage. De la double essence du langage. Écrits de linguistique générale*. René AMACKER éd., Genève, Librairie Droz.
- SECHEHAYE Albert, 1908. *Programme et méthodes de la linguistique théorique, psychologie du langage*. Paris, Honoré Champion.
- — — , 1969. « Les trois linguistiques saussuriennes » [1940. *Vox Romanica*, vol. V : 1-48], dans *A Geneva School Reader in Linguistics*, Robert GODEL ed., Bloomington, Indiana University Press, p. 138-181.
- SECHEHAYE Albert, BALLY Charles, FREI Henri, 1969. « Pour l'arbitraire du signe » [1940-1941. *Acta Linguistica*, n° 2 : 165-169], dans *A Geneva School Reader in Linguistics*, Robert GODEL ed., Bloomington, Indiana University Press, p. 191-195.
- SMOLENSKY Paul, 1991-1995. « Connectionism, constituency and the language of thought », dans *Connectionism, debates on psychological explanation*, Cynthia et Graham MACDONALD dir., Oxford, Basil Blackwell, vol. 2., p. 164-198.
- — — , 1992. « IA connexioniste, IA symbolique et cerveau », dans *Introduction aux sciences cognitives*, Daniel ANDLER dir., Paris, Gallimard, p. 77- 106.
- VICTORRI Bernard, 2004. « Les grammaires cognitives » dans *La linguistique cognitive*, Catherine FUCHS dir., Paris, Ophrys, p. 73-98.
- VIGNAUX Georges, 1991. *Les Sciences cognitives. Une introduction*. Paris, La Découverte.